

LES CENTRES CANADIENS

CENTRAL FALLS, R. I. — Le gouver- nement de l'Etat a autorisé le com- pte de l'Etat à contracter un emprunt de \$200, 000 à 5 pour cent. Ce montant sera affecté au paiement de la dette cour- rante et à des améliorations dont la nécessité se fait vivement sentir. — La filature United States a suspen- du ses opérations pour deux mois. En- viron 65 ouvriers se trouvent sans ou- vrage par suite de cette suspension des travaux. La compagnie se propose de faire un changement considérable dans les ma- chines dont elle se sert actuellement. — M. H. Ponton et J. Faubert, dé- putés du Cercle Jacques-Cartier, se sont rendus à Worcester, hier, où ils ont assisté au Syndicat Canadien des casques et des épées pour le Cercle. Ils ont aussi fait l'acquisition d'une ma- gnifique armure que revêtira le prési- dent. Inutile de dire qu'à sa prise de possession le Cercle soulèvera l'enthousiasme de tous nos concitoyens par son appa- rence militaire. — PAVTUCKER, R. I. — A son assemblée régulière de lundi dernier, la garde Lafayette a nommé M. André Fau- cher, député, pour correspondre avec le bureau central d'information de la prochaine convention nationale de Chicago. M. Faucher est l'un des membres honoraires de la garde Lafayette. — WOODSOCKET, R. I. — Les fabriques de caoutchouc "Woodsocket," à Mil- ville, ont repris leurs opérations, et devront confectionner 8,000 paires de bottes en caoutchouc par jour pendant 30 jours. — PUTNAM, CONN. — La population catho- lique de Putnam est d'environ 2,700. Il y a 1,500 communicants. La population totale est de 7,000. L'église paroissiale catholique porte le nom de "Eglise de la Visitation de Marie." Putnam possède aussi un magnifique couvent sous la direction des Révé- rendes Soeurs de Notre-Dame de Bonsecours. Environ six cents élèves fréquentent cette institution parmi lesquelles on compte une centaine de pensionnaires; le reste comprend l'externat. L'église paroissiale catholique est desservie par M. l'abbé J. Van Der Noort, curé, et M. l'abbé Ed. Chappe- laine, vicaire; ce dernier est natif de St Ours, P. Q. — Parmi les manufactures qui ser- vent à alimenter la population de Put- nam, on en compte 6 de coton, 1 de soie, 2 de laine, 2 de chaussures, 1 de couteaux, 1 de châssis et une fonderie. — GROSVENORDALE, CONN. — M. l'abbé Henri Chappelaine, dont la famille habite Sorel, P. Q., viendra ces jours-ci prendre la charge de vicaire de la pa- roisse canadienne.

LES ECOLES PAROISSIALES AUX ETATS-UNIS

Le mouvement tendant à établir des paroisses nationales aux Etats-Unis prend des proportions de plus en plus accentuées, en dépit de l'opposition du clergé irlandais. Les évêques américains, sans quelques exceptions, entrent de plus en plus dans le mouvement et favorisent la formation de ces paroisses. Tant mieux, pour tous les catho- liques en général, et pour les Canadiens en particulier. Nous croyons toutefois faire remar- quer que ce mouvement ne peut réussir à produire des résultats durables, à moins qu'il ne soit appuyé sur l'école paroissiale nationale. L'école, par la force même des choses, est le lieu principal des paroisses na- tionales aux Etats-Unis. Il est facile de le comprendre. Comment voulez-vous qu'une pa- roisse nationale se maintienne, même lorsqu'elle est dirigée à grands frais et au prix de sacrifices considérables, si la génération suivante ne parle plus la langue de leurs pères? Les tomberont tout naturellement dans l'abîme du pan-américanisme. C'est bien ce que veut une bonne partie du clergé irlandais; c'est tout natu- rellement pour lui. Avant perdu la lan- gue de ses ancêtres pour adopter com- me sienne la langue anglaise, il y va de son intérêt de voir toutes les races effa- cer leurs caractères distinctifs et ou- blier leur langue, pour entrer dans le giron du pan-américanisme, afin d'a- voir plus de chances d'étendre sa ju- risdiction. Mais ce n'est pas ce que veulent les Allemands, les Italiens, les Polonais, les Hollandais, les Bohémiens et au- tres. Ce n'est pas ce que veulent les Cana- diens des Etats-Unis. Ce n'est pas ce que veut l'Eglise, qui admet toutes les races et toutes les langues. Ce n'est pas ce que veut Léon XIII, qui veut à ce que les Italiens des Etats- Unis aient des prêtres italiens pour les desservir. Mais, nous le répétons, l'école nationale est absolument nécessaire au maintien des paroisses nationales. Le maintien de ces paroisses dépend évidemment de la conservation de la langue; et la langue ne peut être con- servée que par l'école paroissiale na- tionale. Voilà ce qu'a bien compris Mgr Rich- ter, de Grand-Rapids. Lorsqu'une fraction d'une congré- gation mixte demande à se séparer pour former une congrégation à part, c'est-à-dire une paroisse nationale, il exige d'abord que l'on bâtit une école. Ce n'est que lorsque l'école est bâtie, qu'il accorde le privilège de former une congrégation distincte et de se bâtir une église. Il a parfaitement raison. Il est à désirer que tous les évêques suivent la même ligne de conduite. — Le Combat.

TERRIBLE ACCIDENT

Un Canadien tué sur le chemin de fer New-York et Boston, à Woodsocket

Il est arrivé, mardi après-midi, sur la voie du chemin de fer New-York, Providence et Boston, à Woodsocket, un accident qui a causé beaucoup d'émoi dans la localité. Un journalier cana- dien du nom de Joseph Codere échan- tait sur la voie, près du pont qui relie Hamlet avenue au parc Villa Nova, et se dirigeait vers Woodsocket, lorsqu'il vit un train de fret s'avancer vers lui. Il se gara aussitôt; mais au même moment un train venant en sens inverse le frappa avec une grande violence et le traîna une vingtaine de pieds de distance. Une partie du crâne fut enlevée sous le terrible coup, et le cerveau se répandit ça et là le long de la voie. Le bras gauche était brisé et horriblement mutilé. Les deux jambes étaient aussi fracturées en plusieurs endroits. Bientôt instruit de ce terrible acci- dent, le chef de police fit transporter le cadavre à la Morgue, où le Dr Baxter ne jugea pas à propos de faire une enquête. Madame Codere, qui habite au No 120 rue Clinton, accompagnée d'un de ses fils, s'est rendue à la Morgue où elle a reconnu les restes de son mari. La scène qui s'est alors pas- sée était des plus poignantes, et c'est avec beaucoup de peine que Madame Codere parvint à maîtriser ses émo- tions. L'ingénieur de la locomotive qui a frappé le défunt prétend qu'il a donné le signal du danger en apercevant un homme sur la voie, mais que ce der-

nier n'en fit aucun cas, troublé qu'il était sans doute par le bruit de l'autre locomotive qui s'avavançait vers lui. M. Codere était âgé de 55 ans et laisse pour déplorer sa fin tragique une femme et sept enfants. Il était né près de St Hyacinthe en avril 1820. Il demeurerait à St Jules où il était forgeron et cultivateur, lorsqu'il épousa vers 1850 Delle Elisabeth Benoit, de la paroisse de St Aimé. En 1884, ses infirmités l'obligèrent à abandonner tout travail. En 1880 il laissa sa terre à son fils et vint demeurer à Albion où il passa trois mois qu'il avait quitté Albion.

Fumes "La Creolla" à 5 cts

Pèlerinage

M. l'abbé J. B. Tétrault, curé de Sabrevois, P. Q., organise pour le vingt-neuf juin prochain un grand pèlerinage au Sanctuaire de la Bonne Ste Anne. Le prix du passage, aller et retour, entre Lowell et Ste Anne, sera de \$12. M. l'abbé Tétrault compte que plusieurs Canadiens de Lowell prendront part à ce pèlerinage.

Fumes "Jolly Driver" à 5 cts

Un cyclone au Kansas

Kansas, City, Mo. 18.—Une dépêche de la Liberté, Kansas, dit que le palais de justice de Hansford, Texas, en voie de construction et qui était presque complété a été détruit par un cyclone mercredi dernier. Deux ouvriers ont été tués.

Toutes les maisons ont été plus ou moins endommagées. De là le cyclone s'est dirigé vers le nord-est jusqu'à Padu- lora, une petite ville sur les bords de la rivière Beaver, comté de Beaver et que l'on dit complètement détruite. Ces deux localités sont à plusieurs mille milles des chemins de fer et du télégraphe.

Quand bébé fut malade, elle prit du Castoria; Quand elle fut enfant, elle en voulut encore; Quand elle devint plus grande, elle disait: Je l'adore; Depuis tous ses enfants ont pris du Castoria.

4 DECADES WILSON'S BALISAM WILD CHERRY

LOTTERIE

Province de Québec

Le prochain tirage aura lieu MERCREDI, le 13 Mai, à 10 heures de l'avant-midi, heure précise, aux bureaux de la Loterie, No 81 rue St-Jacques.

Le GROS LOT de cette Loterie est de \$15,000

Prix du billet \$1.00

Pour \$1 vous pouvez gagner \$15,000

Pour \$1 vous pouvez gagner 5,000

Pour \$1 vous pouvez gagner 2,500

Pour \$1 vous pouvez gagner 1,250

Les lots gagnés sont payables dès le lendemain du tirage.

Fumes "Jolly Driver" à 5 cts

L. H. COUTU C. E. JACQUES

COUTU & JACQUES

Vermicelle et Macaroni

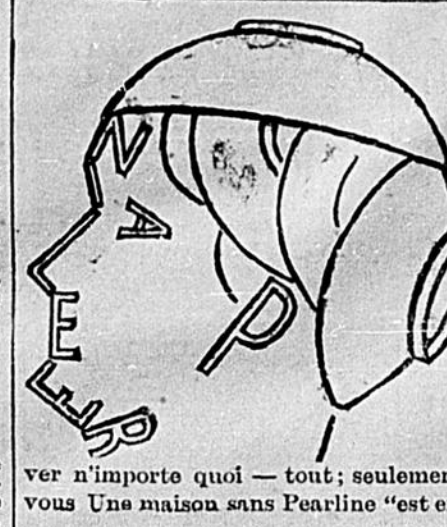
1540 Rue Notre-Dame

FARINES et GRAINS

Manitoba Milling & Brewing Co.

1450 - RUE NOTRE-DAME - 1450

MONTREAL



ATTENTION: Des Colporteurs ou des Epiciers sans scrupule vous diront "Ceci est aussi bon que" ou "la même chose que la Pearlina. C'est FAUX - la Pearlina ne se colore pas, et si votre épicier vous vend quelque chose au lieu de la Pearlina, agissez en honnête homme - revenez-y."

James Pyle, New-York.

EN TÊTE

Ne manquez pas de visiter La Grande Exposition de Nouveaux Manteaux Legers d'ete et les vêtements de toutes sortes chez S. Carsley

La vente commence tous les jours à 9 a. m.

Grand EXHIBITION Chez S. CARSLY

Lundi, 20 du courant

Nouvelles mantos du printemps

DOLMANS, PELERINES en Dentelles, DOLMINETTES en Dentelles, FICHUS en Dentelles, VISITES en Dentelles, DOLMANS APPLIQUE

CAPELINES en Dentelles, avec longues langes, avec garnitures en dentelles et en tulle, VISITES Perles, CAPELINES en Perles, COLLIERES en Perles, Petites CAPELINES en dentelles, VISITES en dentelles, MANTES Perles, MANTES en dentelles

Pour être vendus à des prix spécialement réduits.

L'importation du Printemps De S. CARSLY

- Draps à Manteaux et à Ulsters -

Est maintenant au complet

Nouveau drap Cheviot, Nouveau serge croisé, Nouveau drap amazone, Nouveau drap royal, Nouveau tweed de fantaisie, Nouveau melton, Nouveau drap de fantaisie, Nouvelle étoffe à manteau noir, Nouveau drap noir, Nouvelle soie à manteau de fant., Nouveau tweed et drap de fantaisie

Costumes pour dames, faits par le tailleur, 52 et 54 pouces de large.

Chez S. CARSLY.

Departement des Toiles

Toile à Rouleau Ecosaise

Nous avons reçu cette semaine un autre lot de 3 caisses de toiles à rouleaux écossaises, que nous vendrons à plus bas prix que jamais.

Toile Ecosaise, Crash bordée, 9 1/2 et 7 1/2 la verge, Toile Ecosaise, Crash bordée, 8 et 9 la verge, Toile Ecosaise, Crash bordée, 10 1/2 et 11 1/2 la verge

Toutes de la meilleure qualité et des meilleures manufactures.

S. CARSLY Rue Notre-Dame

Departements des Toiles

Toiles Damassées pour Service de Tables

Toiles Damassées et Toiles Fleuries pour service de table. Le stock le plus considérable et le mieux assorti, vendu au plus bas prix se trouve toujours chez

S. CARSLY Rue Notre-Dame

S. CARSLY

ce qu'on peut employer pour le lavage se trouve la PEARLINE. Si votre ouvrage est dur, c'est une nécessité; si votre ouvrage est léger c'est un luxe. Elle diminue la fatigue du lavage, et est utile partout dans l'ouvrage de la maison. Il n'y a rien de si inoffensif - rien de si efficace - rien de si populaire et cependant de si nouveau - elle est appelée rapidement à remplacer le savon. Essayez-la pour laver la vaisselle - essayez-la pour laver n'importe quoi - tout; seulement essayez-la - pour nous, pour vous Une maison sans Pearlina "est en arrière du progrès."

Des Colporteurs ou des Epiciers sans scrupule vous diront "Ceci est aussi bon que" ou "la même chose que la Pearlina. C'est FAUX - la Pearlina ne se colore pas, et si votre épicier vous vend quelque chose au lieu de la Pearlina, agissez en honnête homme - revenez-y."

JAMES PYLE, New-York.

EN TÊTE

Ne manquez pas de visiter La Grande Exposition de Nouveaux Manteaux Legers d'ete et les vêtements de toutes sortes chez S. Carsley

La vente commence tous les jours à 9 a. m.

Grand EXHIBITION Chez S. CARSLY

Lundi, 20 du courant

Nouvelles mantos du printemps

DOLMANS, PELERINES en Dentelles, DOLMINETTES en Dentelles, FICHUS en Dentelles, VISITES en Dentelles, DOLMANS APPLIQUE

CAPELINES en Dentelles, avec longues langes, avec garnitures en dentelles et en tulle, VISITES Perles, CAPELINES en Perles, COLLIERES en Perles, Petites CAPELINES en dentelles, VISITES en dentelles, MANTES Perles, MANTES en dentelles

Pour être vendus à des prix spécialement réduits.

L'importation du Printemps De S. CARSLY

- Draps à Manteaux et à Ulsters -

Est maintenant au complet

Nouveau drap Cheviot, Nouveau serge croisé, Nouveau drap amazone, Nouveau drap royal, Nouveau tweed de fantaisie, Nouveau melton, Nouveau drap de fantaisie, Nouvelle étoffe à manteau noir, Nouveau drap noir, Nouvelle soie à manteau de fant., Nouveau tweed et drap de fantaisie

Costumes pour dames, faits par le tailleur, 52 et 54 pouces de large.

Chez S. CARSLY.

Departement des Toiles

Toile à Rouleau Ecosaise

Nous avons reçu cette semaine un autre lot de 3 caisses de toiles à rouleaux écossaises, que nous vendrons à plus bas prix que jamais.

Toile Ecosaise, Crash bordée, 9 1/2 et 7 1/2 la verge, Toile Ecosaise, Crash bordée, 8 et 9 la verge, Toile Ecosaise, Crash bordée, 10 1/2 et 11 1/2 la verge

Toutes de la meilleure qualité et des meilleures manufactures.

S. CARSLY Rue Notre-Dame

Departements des Toiles

Toiles Damassées pour Service de Tables

Toiles Damassées et Toiles Fleuries pour service de table. Le stock le plus considérable et le mieux assorti, vendu au plus bas prix se trouve toujours chez

S. CARSLY Rue Notre-Dame

S. CARSLY

ce qu'on peut employer pour le lavage se trouve la PEARLINE. Si votre ouvrage est dur, c'est une nécessité; si votre ouvrage est léger c'est un luxe. Elle diminue la fatigue du lavage, et est utile partout dans l'ouvrage de la maison. Il n'y a rien de si inoffensif - rien de si efficace - rien de si populaire et cependant de si nouveau - elle est appelée rapidement à remplacer le savon. Essayez-la pour laver la vaisselle - essayez-la pour laver n'importe quoi - tout; seulement essayez-la - pour nous, pour vous Une maison sans Pearlina "est en arrière du progrès."

Des Colporteurs ou des Epiciers sans scrupule vous diront "Ceci est aussi bon que" ou "la même chose que la Pearlina. C'est FAUX - la Pearlina ne se colore pas, et si votre épicier vous vend quelque chose au lieu de la Pearlina, agissez en honnête homme - revenez-y."

JAMES PYLE, New-York.

EN TÊTE

Ne manquez pas de visiter La Grande Exposition de Nouveaux Manteaux Legers d'ete et les vêtements de toutes sortes chez S. Carsley

La vente commence tous les jours à 9 a. m.

Grand EXHIBITION Chez S. CARSLY

Lundi, 20 du courant

Nouvelles mantos du printemps

DOLMANS, PELERINES en Dentelles, DOLMINETTES en Dentelles, FICHUS en Dentelles, VISITES en Dentelles, DOLMANS APPLIQUE

CAPELINES en Dentelles, avec longues langes, avec garnitures en dentelles et en tulle, VISITES Perles, CAPELINES en Perles, COLLIERES en Perles, Petites CAPELINES en dentelles, VISITES en dentelles, MANTES Perles, MANTES en dentelles

Pour être vendus à des prix spécialement réduits.

L'importation du Printemps De S. CARSLY

- Draps à Manteaux et à Ulsters -

Est maintenant au complet

Nouveau drap Cheviot, Nouveau serge croisé, Nouveau drap amazone, Nouveau drap royal, Nouveau tweed de fantaisie, Nouveau melton, Nouveau drap de fantaisie, Nouvelle étoffe à manteau noir, Nouveau drap noir, Nouvelle soie à manteau de fant., Nouveau tweed et drap de fantaisie

Costumes pour dames, faits par le tailleur, 52 et 54 pouces de large.

Chez S. CARSLY.

Departement des Toiles

Toile à Rouleau Ecosaise

Nous avons reçu cette semaine un autre lot de 3 caisses de toiles à rouleaux écossaises, que nous vendrons à plus bas prix que jamais.

Toile Ecosaise, Crash bordée, 9 1/2 et 7 1/2 la verge, Toile Ecosaise, Crash bordée, 8 et 9 la verge, Toile Ecosaise, Crash bordée, 10 1/2 et 11 1/2 la verge

Toutes de la meilleure qualité et des meilleures manufactures.

S. CARSLY Rue Notre-Dame

Departements des Toiles

Toiles Damassées pour Service de Tables

Toiles Damassées et Toiles Fleuries pour service de table. Le stock le plus considérable et le mieux assorti, vendu au plus bas prix se trouve toujours chez

S. CARSLY Rue Notre-Dame

S. CARSLY

La Fille a Jacques

Cinq ans se sont écoulés. La filature Aubertin s'est considérablement accrue, embellie. Une aînée de plus à la maison, toutes sortes d'annexes nouvelles pour les ateliers, le jardin devenu un parc. Bref, tout à la fois l'une des plus importantes usines et l'une des plus confortables habitations du Calvados.

Il est sept heures du matin. Une fraîche et délicate matinée de printemps. Sur les gazons, dans le feuillage, encore des gouttes de rosée. Partout, jusque dans l'ombre, le soleil pénètre et rit. Les eaux frissonnent, les fleurs embourbent, la brise s'en donne à cœur joie. Pour tout bruit, des gazouillements d'oiseaux, le bourdonnement lointain de la ruche industrielle, et là, tout près, par cette fenêtre entrouverte où flotte un rideau coquet, les sons d'un piano, une symphonie de Thalberg.

Dans le jardin se promène un jeune homme, vêtu d'un élégant costume de cheval. Sur ses hautes bottes vernies, quelques traces poudreuses. On devine qu'il ne part pas, mais qu'il vient d'arriver. Taille svelte, tournure aristocratique, physionomie ouverte et gaie, quelque peu railleuse. Tout à la mode du jour; un jeune viveur, un gandin.

Il attend. Tout d'abord il a paru subir le charme de ce milieu calme, honnête, bourgeois. Mais dès les premiers accords de l'instrument: —Aie, un piano. Quoi, même à Pont-l'Évêque. On devrait avertir. Eh, eh, pas si abominable du rythme du brio du talent et puis quelque chose de tendre et de doux qui fait bien dans le paysage. Ce doit être une femme une jeune fille jolie. Que dis-je? C'est un morceau à quatre mains, elles sont deux.

Une voix insinuante répondit à ses cotés: —Oui, monsieur, les deux font la paire, et tapotent aussi agréablement l'un que l'autre. M. Georges va venir dans un instant, qu'il m'a dit de vous répondre.

C'était un jeune nigaud, visant à l'air malin, coiffé prétentieusement, comme un garçon de café. Traits caractéristiques: de petits yeux ronds, un sourire satisfait de lui-même, et le nez au vent. Vous souvenez-vous d'Odry, ou bien avez-vous vu son portrait? C'était cela. Nonobstant, dans la tournure, dans la physionomie, une importance comique. On sentait en lui le beau parleur, l'ambitieux peut-être.

Se rapprochant du jeune homme, avec un air d'obsequiosité, de mystère: —Monsieur n'aurait pas besoin d'un valet de chambre? J'en connais un qui ferait bien l'affaire de monsieur.

—Bah, qui donc ça? —Moi. —Toi, mon garçon? Mais n'es-tu pas jardinier? —Pas même, monsieur. Ils ne savent pas m'apprécier. Je suis, ou plutôt je n'étais qu'un simple artisan, un humble rattacheur de coton. On ne m'emploie ici qu'au provisoire. Je ratissais, j'arrosais mais je n'étais pas mé pour ça, foi de Nicolas. Ce qu'il me faudrait, je le sais bien.

—Quoi donc, monsieur Nicolas? —Après un regard circonspect, Nicolas, jusqu'alors dédaigneux, mélancolique, lâcha soudainement la bride à son enthousiasme.

—Paris une livrée, être domestique. Ah, domestique, voilà mon rêve. Car enfin, connaissez-vous un état qui vaille celui-là? Nourri, logé, habillé, éclairé, chauffé, servi... Non, pas ça, c'est les domestiques qui servent. Mais à part ce détail, rien à faire. Un métier de prince. Si le gigot devient trop cher, ça regarde le maître. Si les loyers augmentent, encore le maître toujours ce pauvre maître. C'est lui qui se fait de la bile, c'est lui qui trime; quelquefois même, c'est lui qui vous promène. On se croise les bras dans la voiture, il conduit fouette cocher. Je suis certain que monsieur me conduirait ainsi.

Le jeune homme se contenta de lui rire au nez, puis courut vers Georges Aubertin, qui venait de paraître à l'issue d'une allée.

Nicolas, avec un geste superbe: —Encore un qui ne me comprend pas. C'est donc mon sort de rester méconnu. O destinée. Mais je ne te céderai pas. Je forcerai la porte des antichambres. Je serai laquais. Je vivrai parmi les caméristes habillées de soie. Oh, la soie, le satin, le velours.

Ce beau rêve fut soudainement interrompu. Nicolas bondit, jetant un cri de douleur. Une main de femme venait de lui pincer le bras.

—Suzon. C'était Suzon, la belle laitière de la vallée d'Auge, qui, sa boîte au lait sur la hanche, s'en venait comme chaque matin approvisionner la filature.

Un superbe brin de fille, à la carnation splendide, à la verte allure, aux traits dignes d'un trône à l'époque où les rois épousaient des bergères.

Suzon ne visait pas si haut. Elle aimait tout bonnement Nicolas, son promis. Elle voulait qu'il tint sa promesse.

—Ah, je t'y prends guesard. Encore tes lubies de grandeurs. J'ai tout entendu. —Jalouse. —Mais oui, c'est mon droit. Tu m'as juré d'être mon mari; je te veux, je t'aurai, ou sinon... —Des menaces. Eh bien, je ne le dissimulerai pas davantage. C'est plus que moi le destin m'enraie. Il faut que je trouve une condition à Trouville, il faut qu'on m'emmenne à Paris.

—A Paris, à Paris, Nicolas. Eh bien, et moi? —Toi Suzon. Eh bien, tu m'attendras dans la vallée d'Auge, dans le laitage. Je reviendrai. —Nicolas.

—Que veux-tu? c'est ma vocation d'avoir des galons, des bottes & revers, et de me faire un sort parmi mes égaux, messieurs les jockeys et mesdames les cuisinières.

Nos deux amoureux, tout en continuant de se chicaner en sourdine, disparaurent.

Les deux amis restèrent seuls. Ces quelques années avaient fait un homme de Georges Aubertin. Une barbe brune accentuait maintenant son visage. Il était grand, vigoureux, alerte. Des traits irréguliers, mais embellis par l'expression, une expression de droiture, de franchise et de bonté. L'énergie paternelle, mais tempérée par les généreux élans, par les aimables qualités de la jeunesse. Chose rare de nos jours, il était vraiment jeune.

L'autre, Henri, formait contraste. C'était un joli homme, ignorant encore le côté sérieux de la vie, l'ayant déjà trop escompté peut-être. Un peu fanfaron de vice, il se donnait beaucoup de mal pour cacher son excellent naturel. De la pose, de la recherche, la mode, au moral comme au physique. Et c'est en cela surtout qu'il différait de Georges, la simplicité même en toutes choses.

—Ainsi, disait le fils du filateur, ainsi, mon pauvre Henri, toujours le même train? —Ne me fais pas de morale, lui répondit-il, ou je me sauve. —Henri, mon amitié plus encore que ma sagesse souffre de ce que tu fais.

—Mais je ne fais rien. —Eh! c'est précisément ce que je te reproche. L'homme est né pour le travail. Comme toi, je suis jeune et j'aime les plaisirs. Mais je passe la plus grande partie de mon temps dans cette filature dont le travail nourrit cinquante familles. Associé de mon père, je perfectionne sa fabrication, je connais tous ses ouvriers, et m'efforce de leur être utile en leur apprenant l'ordre et l'économie, en partageant leurs joies et leurs peines, en les instruisant, en les aimant. Pas un de leurs enfants dont je ne sache le nom et qui ne m'égaye de son sourire. Le soir, j'ai rempli ma tâche, j'ai fait œuvre de mes bras, de mon intelligence, et je m'endors content. Crois-tu que ma jeunesse ne vaille pas la tienne?

—Peuh! —Quels sont tes prétendus plaisirs? Tu déjeunes avec des amis que tu n'aimes guère, et tu soutes avec des femmes que tu n'aimes pas. Puis, le lendemain tu recommences. Encore, si cela t'amuse! Mais non. —Comment! je ne m'amuse pas mais je ne fais que cela.

En dépit de cette protestation, rien qu'au souvenir de son existence vide, Henri ne put dissimuler une sorte de bâillement.

—Georges se résuma ainsi: —Le résultat de nos deux manières de vivre, le sais-tu... J'aurai une femme et des enfants qui m'aimeront; tu n'auras, toi, que des regrets et des rhumatismes. Henri voulut se récrier, railler. —Ah! oui, l'amour vrai!... l'amour pur unique, éternel... la famille, le devoir... Mais, s'interrompant tout-à-coup, et sur un tout autre ton, presque avec regret: —(A continuer.)

CONSEIL DE VILLE

L'échevin Jeannotte se défend

Il ne veut pas dire pourquoi le sergent Desjardins a donné sa démission

Réunion du conseil de ville hier, sous la présidence du maire. Etaient présents les échevins Germain, Grillon, Perreault, Robert, Gauthier, Larivière, Shorey, J. M. Dufresne, Tansey, Grenier, McBride, Farrell, Pierre Dubuc, Savigneau, P. Kennedy, Martineau, Brunet, W. Kennedy, Wilson, J. B. R. Dufresne, Villeneuve, Stephens, Hamelin, Thompson, Malone, Conroy, Stevenson, Jeannotte et Rolland.

Une pétition de citoyens du quartier Ste-Marie, demandant que l'on cesse de faire brûler les vilandres de la ville dans leur voisinage immédiat a été envoyée au comité de santé.

L'échange de terrain entre Mme Baird et les commissaires des parcs a été ratifié. Cela donne à la ville une entrée au parc par la rue Sherbrooke.

Le conseil d'hygiène provincial se basant sur les plaintes adressées au conseil adresse un blâme aux échevins au sujet du moussin employé pour l'enlèvement des vilandres.

Le comité de l'eau demande dans son rapport une somme de \$307,000 pour l'achat de tuyaux d'aqueduc. Ce rapport a été envoyé au comité des finances.

La ville a obtenu le feu demande que la ville obtienne les services d'un médecin pour la brigade du feu, à raison de \$400 par année.

M. l'échevin Stephens propose que ce rapport soit soumis au comité des finances.

Après une vive discussion l'amendement est adopté par 14 contre 13.

Le comité des finances présente un rapport pour la nomination de nouveaux officiers au bureau de la cour du Recorder.

A la demande de l'échevin Stephens ce rapport est renvoyé à la prochaine séance.

L'échevin Martineau parlant de l'incendie de Hochelaga, dit qu'un temps considérable s'est écoulé avant que les pompiers fussent rendus sur les lieux.

Ce retard s'explique par le fait que l'on ne trouve pas les boîtes d'alarmes. Ces boîtes sont trop rares dans cette partie de la ville.

L'échevin Stephenson promet d'y voir, mais il ajoute qu'il est impossible de placer des boîtes d'alarmes à tous les coins de rues.

L'échevin Stephenson demande que le comité des finances fasse imprimer des cartes d'alarmes pour les distributeurs aux citoyens.

Le maire dit que la chose en vaut la peine et il prie l'échevin Rolland de s'occuper de la question.

En réponse à l'échevin Lamarche, l'échevin Brunet dit que le comité des finances n'a encore rien décidé au sujet des améliorations demandées à la Cour du Recorder.

M. l'échevin Villeneuve a demandé pourquoi, malgré le règlement, on permettait à nombre de colporteurs de vendre sans licences.

L'échevin Jeannotte dit que le Maire a un certain privilège et peut permettre dans certains cas à des personnes très pauvres, et infirmes de vendre sans licence.

En réponse à l'échevin Stephens, l'échevin Jeannotte dit qu'aucune accusation définie n'a été portée contre le sergent de police Desjardins qui a donné sa démission.

L'échevin Jeannotte ajoute que le chef de police avait déclaré qu'il avait congédié 150 hommes et il le fait.

Le conseil est ensuite appelé à prendre en considération une lettre du Recorder au sujet de l'intervention du président du comité de police dans la mise en liberté de prisonniers.

L'échevin en chef a dit qu'il n'est pas en liberté de prisonniers sans procès, l'avocat de la ville, consulté à cet effet, a déclaré que le juge seul avait le droit.

Cependant, lorsque l'offense n'est pas grave, le chef de police ou l'officier en chef peut faire libérer un prisonnier en liberté, mais ils doivent agir avec une grande discrétion.

L'échevin Stephens propose qu'une copie de la lettre de l'avocat de la ville soit transmise au chef de police avec instruction d'en donner communication à ses officiers.

L'échevin Stephens ajoute que l'échevin Jeannotte en libérant un prisonnier a commis un acte criminel qui pourrait l'envoyer au pénitencier.

L'échevin Jeannotte rétorque que l'échevin Stephens parle d'après son bon sens et non d'après son intérêt.

L'échevin en chef a dit qu'il n'est pas en liberté de prisonniers sans procès, l'avocat de la ville, consulté à cet effet, a déclaré que le juge seul avait le droit.

Cependant, lorsque l'offense n'est pas grave, le chef de police ou l'officier en chef peut faire libérer un prisonnier en liberté, mais ils doivent agir avec une grande discrétion.

L'échevin Stephens propose qu'une copie de la lettre de l'avocat de la ville soit transmise au chef de police avec instruction d'en donner communication à ses officiers.

L'échevin Stephens ajoute que l'échevin Jeannotte en libérant un prisonnier a commis un acte criminel qui pourrait l'envoyer au pénitencier.

L'échevin Jeannotte rétorque que l'échevin Stephens parle d'après son bon sens et non d'après son intérêt.

L'échevin en chef a dit qu'il n'est pas en liberté de prisonniers sans procès, l'avocat de la ville, consulté à cet effet, a déclaré que le juge seul avait le droit.

Cependant, lorsque l'offense n'est pas grave, le chef de police ou l'officier en chef peut faire libérer un prisonnier en liberté, mais ils doivent agir avec une grande discrétion.

L'échevin Stephens propose qu'une copie de la lettre de l'avocat de la ville soit transmise au chef de police avec instruction d'en donner communication à ses officiers.

L'échevin Stephens ajoute que l'échevin Jeannotte en libérant un prisonnier a commis un acte criminel qui pourrait l'envoyer au pénitencier.

L'échevin Jeannotte rétorque que l'échevin Stephens parle d'après son bon sens et non d'après son intérêt.

L'échevin en chef a dit qu'il n'est pas en liberté de prisonniers sans procès, l'avocat de la ville, consulté à cet effet, a déclaré que le juge seul avait le droit.

Cependant, lorsque l'offense n'est pas grave, le chef de police ou l'officier en chef peut faire libérer un prisonnier en liberté, mais ils doivent agir avec une grande discrétion.

L'échevin Stephens propose qu'une copie de la lettre de l'avocat de la ville soit transmise au chef de police avec instruction d'en donner communication à ses officiers.

L'échevin Stephens ajoute que l'échevin Jeannotte en libérant un prisonnier a commis un acte criminel qui pourrait l'envoyer au pénitencier.

L'échevin Jeannotte rétorque que l'échevin Stephens parle d'après son bon sens et non d'après son intérêt.

L'échevin en chef a dit qu'il n'est pas en liberté de prisonniers sans procès, l'avocat de la ville, consulté à cet effet, a déclaré que le juge seul avait le droit.

Cependant, lorsque l'offense n'est pas grave, le chef de police ou l'officier en chef peut faire libérer un prisonnier en liberté, mais ils doivent agir avec une grande discrétion.

Chambre de Commerce de Montréal

REUNION ANNUELLE

Rapports du président et du secrétaire

La chambre de commerce de Montréal a tenu, hier après-midi, sa réunion annuelle dans la salle 212 de la "New-York life." Nous en profiterons pour dire un mot de cette institution qui malheureusement n'est pas connue et par là même trop peu appréciée en certains quartiers.

Elle n'a encore que 4 ans d'existence, et que de travail elle a déjà fait ! Il suffit, pour le constater, de jeter un coup d'œil sur le rapport qu'elle publie cette année. Elle s'occupe de tous les grands intérêts du commerce et de l'industrie canadienne ; composée presque exclusivement de Canadiens français qui se sont élevés à une haute position sociale, à leur intelligence et à leur énergie, elle a, par là-même, un droit acquis, comme corps, de s'occuper des graves questions qui sont même du ressort du gouvernement ou du conseil municipal.

De fait, elle a déjà présenté une foule de propositions et de résolutions fort judicieuses, tant à la législature qu'à notre conseil de ville. Voici en résumé ce qui a fait le sujet de ses délibérations cette année. Le meilleur moyen de faire apprécier cette œuvre est de la faire connaître.

Le "harve" de Montréal, les expositions permanentes, transport des effets des entrepôts d'examen, à la douane, niveau du fleuve, fermeture des examens, navigation d'hiver, pont sur le St. Laurent, navigation des canaux, inspection des canaux, services des charbonniers, les inondations, impôt sur les enchères, fermes expérimentales, écoles du soir, législation sur les banques, arbitrages entre patrons et ouvriers, transport des bestiaux, chemin de fer de la rive Sud, les pêcheries, etc., etc.

Comme on le voit, c'est un programme assez rempli et assez important.

Les discours de M. D. Pariseau, président, a été une preuve très bien faite de toutes ces questions traitées de mains de maître, aussi, a-t-il été fort apprécié et très applaudi.

Vient ensuite la lecture du rapport annuel fait par le président et qui a dû exiger une somme énorme de travail à cause des statistiques nombreuses et importantes qu'il renferme.

C'est un travail qui fait honneur à son auteur. D'après les chiffres produits, l'importation en Canada s'élevait à \$1,768,684 tandis que l'exportation n'était que le chiffre de \$1,387,245 pour l'année 1890. Nous regrettons de n'avoir pas l'espace voulu pour donner d'autres renseignements concernant les banques et chaque article de commerce en particulier.

Après la lecture du rapport M. J. X. Perreault, président honoraire se lève et fait un magnifique discours félicitant le président et tous les membres et passant en revue les principales questions soulevées déjà. Il insiste surtout sur la nécessité de relever le niveau de commerce canadien en fortifiant et répandant davantage les études commerciales parmi les jeunes gens.

M. L. E. Morin, lui succède et parle dans le même sens.

M. A. L. Boivin dit que malheureusement, malgré tous les efforts, l'importation en Canada s'élevait à \$1,768,684 tandis que l'exportation n'était que le chiffre de \$1,387,245 pour l'année 1890. Nous regrettons de n'avoir pas l'espace voulu pour donner d'autres renseignements concernant les banques et chaque article de commerce en particulier.

Après la lecture du rapport M. J. X. Perreault, président honoraire se lève et fait un magnifique discours félicitant le président et tous les membres et passant en revue les principales questions soulevées déjà. Il insiste surtout sur la nécessité de relever le niveau de commerce canadien en fortifiant et répandant davantage les études commerciales parmi les jeunes gens.

M. L. E. Morin, lui succède et parle dans le même sens.

M. A. L. Boivin dit que malheureusement, malgré tous les efforts, l'importation en Canada s'élevait à \$1,768,684 tandis que l'exportation n'était que le chiffre de \$1,387,245 pour l'année 1890. Nous regrettons de n'avoir pas l'espace voulu pour donner d'autres renseignements concernant les banques et chaque article de commerce en particulier.

Après la lecture du rapport M. J. X. Perreault, président honoraire se lève et fait un magnifique discours félicitant le président et tous les membres et passant en revue les principales questions soulevées déjà. Il insiste surtout sur la nécessité de relever le niveau de commerce canadien en fortifiant et répandant davantage les études commerciales parmi les jeunes gens.

M. L. E. Morin, lui succède et parle dans le même sens.

M. A. L. Boivin dit que malheureusement, malgré tous les efforts, l'importation en Canada s'élevait à \$1,768,684 tandis que l'exportation n'était que le chiffre de \$1,387,245 pour l'année 1890. Nous regrettons de n'avoir pas l'espace voulu pour donner d'autres renseignements concernant les banques et chaque article de commerce en particulier.

Après la lecture du rapport M. J. X. Perreault, président honoraire se lève et fait un magnifique discours félicitant le président et tous les membres et passant en revue les principales questions soulevées déjà. Il insiste surtout sur la nécessité de relever le niveau de commerce canadien en fortifiant et répandant davantage les études commerciales parmi les jeunes gens.

M. L. E. Morin, lui succède et parle dans le même sens.

M. A. L. Boivin dit que malheureusement, malgré tous les efforts, l'importation en Canada s'élevait à \$1,768,684 tandis que l'exportation n'était que le chiffre de \$1,387,245 pour l'année 1890. Nous regrettons de n'avoir pas l'espace voulu pour donner d'autres renseignements concernant les banques et chaque article de commerce en particulier.

Après la lecture du rapport M. J. X. Perreault, président honoraire se lève et fait un magnifique discours félicitant le président et tous les membres et passant en revue les principales questions soulevées déjà. Il insiste surtout sur la nécessité de relever le niveau de commerce canadien en fortifiant et répandant davantage les études commerciales parmi les jeunes gens.

M. L. E. Morin, lui succède et parle dans le même sens.

M. A. L. Boivin dit que malheureusement, malgré tous les efforts, l'importation en Canada s'élevait à \$1,768,684 tandis que l'exportation n'était que le chiffre de \$1,387,245 pour l'année 1890. Nous regrettons de n'avoir pas l'espace voulu pour donner d'autres renseignements concernant les banques et chaque article de commerce en particulier.

Après la lecture du rapport M. J. X. Perreault, président honoraire se lève et fait un magnifique discours félicitant le président et tous les membres et passant en revue les principales questions soulevées déjà. Il insiste surtout sur la nécessité de relever le niveau de commerce canadien en fortifiant et répandant davantage les études commerciales parmi les jeunes gens.

M. L. E. Morin, lui succède et parle dans le même sens.

M. A. L. Boivin dit que malheureusement, malgré tous les efforts, l'importation en Canada s'élevait à \$1,768,684 tandis que l'exportation n'était que le chiffre de \$1,387,245 pour l'année 1890. Nous regrettons de n'avoir pas l'espace voulu pour donner d'autres renseignements concernant les banques et chaque article de commerce en particulier.

Après la lecture du rapport M. J. X. Perreault, président honoraire se lève et fait un magnifique discours félicitant le président et tous les membres et passant en revue les principales questions soulevées déjà. Il insiste surtout sur la nécessité de relever le niveau de commerce canadien en fortifiant et répandant davantage les études commerciales parmi les jeunes gens.

M. L. E. Morin, lui succède et parle dans le même sens.

M. A. L. Boivin dit que malheureusement, malgré tous les efforts, l'importation en Canada s'élevait à \$1,768,684 tandis que l'exportation n'était que le chiffre de \$1,387,245 pour l'année 1890. Nous regrettons de n'avoir pas l'espace voulu pour donner d'autres renseignements concernant les banques et chaque article de commerce en particulier.

Après la lecture du rapport M. J. X. Perreault, président honoraire se lève et fait un magnifique discours félicitant le président et tous les membres et passant en revue les principales questions soulevées déjà. Il insiste surtout sur la nécessité de relever le niveau de commerce canadien en fortifiant et répandant davantage les études commerciales parmi les jeunes gens.

M. L. E. Morin, lui succède et parle dans le même sens.

M. A. L. Boivin dit que malheureusement, malgré tous les efforts, l'importation en Canada s'élevait à \$1,768,684 tandis que l'exportation n'était que le chiffre de \$1,387,245 pour l'année 1890. Nous regrettons de n'avoir pas l'espace voulu pour donner d'autres renseignements concernant les banques et chaque article de commerce en particulier.

Après la lecture du rapport M. J. X. Perreault, président honoraire se lève et fait un magnifique discours félicitant le président et tous les membres et passant en revue les principales questions soulevées déjà. Il insiste surtout sur la nécessité de relever le niveau de commerce canadien en fortifiant et répandant davantage les études commerciales parmi les jeunes gens.

M. L. E. Morin, lui succède et parle dans le même sens.

M. A. L. Boivin dit que malheureusement, malgré tous les efforts, l'importation en Canada s'élevait à \$1,768,684 tandis que l'exportation n'était que le chiffre de \$1,387,245 pour l'année 1890. Nous regrettons de n'avoir pas l'espace voulu pour donner d'autres renseignements concernant les banques et chaque article de commerce en particulier.

Après la lecture du rapport M. J. X. Perreault, président honoraire se lève et fait un magnifique discours félicitant le président et tous les membres et passant en revue les principales questions soulevées déjà. Il insiste surtout sur la nécessité de relever le niveau de commerce canadien en fortifiant et répandant davantage les études commerciales parmi les jeunes gens.

M. L. E. Morin, lui succède et parle dans le même sens.

M. A. L. Boivin dit que malheureusement, malgré tous les efforts, l'importation en Canada s'élevait à \$1,768,684 tandis que l'exportation n'était que le chiffre de \$1,387,245 pour l'année 1890. Nous regrettons de n'avoir pas l'espace voulu pour donner d'autres renseignements concernant les banques et chaque article de commerce en particulier.

Après la lecture du rapport M. J. X. Perreault, président honoraire se lève et fait un magnifique discours félicitant le président et tous les membres et passant en revue les principales questions soulevées déjà. Il insiste surtout sur la nécessité de relever le niveau de commerce canadien en fortifiant et répandant davantage les études commerciales parmi les jeunes gens.

M. L. E. Morin, lui succède et parle dans le même sens.

M. A. L. Boivin dit que malheureusement, malgré tous les efforts, l'importation en Canada s'élevait à \$1,768,684 tandis que l'exportation n'était que le chiffre de \$1,387,245 pour l'année 1890. Nous regrettons de n'avoir pas l'espace voulu pour donner d'autres renseignements concernant les banques et chaque article de commerce en particulier.

Après la lecture du rapport M. J. X. Perreault, président honoraire se lève et fait un magnifique discours félicitant le président et tous les membres et passant en revue les principales questions soulevées déjà. Il insiste surtout sur la nécessité de relever le niveau de commerce canadien en fortifiant et répandant davantage les études commerciales parmi les jeunes gens.

M. L. E. Morin, lui succède et parle dans le même sens.

EFFRACTION NOCTURNE

Renvoyée au Banc de la Reine

Un individu du nom de Thomas Houle, âgé de 20 ans, journalier, demeurant à la Pointe St. Charles, a comparu ce matin devant Son Honneur le juge Dugas sur accusation de tentative de vol avec effraction.

Il avait été surpris par le propriétaire de la maison, qui l'a envoyé au Banc de la Reine.

Le propriétaire alla appeler de l'aide à l'attention No. 8, et le constable Ward envoya sur les lieux, opéra l'arrestation de Houle. Les autres avaient pris la fuite. Le prévenu ne veut pas donner le nom de ses complices et Son Honneur, après enquête, l'a envoyé au Banc de la Reine.

LES ATELIERS DU PACIFIQUE

On veut les reconstruire sans délai

La compagnie du Pacifique se propose de reconstruire immédiatement, de nouveaux ateliers, en remplacement de ceux qui ont été incendiés. Les employés, qui ont été sans ouvrage jusqu'ici, travailleront en attendant les nouvelles constructions d'autres ateliers.

Dans un hôtel de la rue St-Laurent

Hier soir, plusieurs individus, un nombre desquels se trouvait un nègre étaient réunis dans un hôtel de la rue St-Laurent. Ils burent un peu plus qu'il ne fallait et finalement chicane s'éleva, et eut lieu une bagarre. On se bécota longtemps.

Un cri au meurtre! au secours! mais de police, point. Heureusement qu'on était trop ivre pour faire beaucoup de mal. Cependant, on dit que le nègre semblait être le point de mire des autres et qu'on l'a rossé d'importance.

LES INCENDIES D'HIER SOIR

Un incendie s'est déclaré hier soir dans les étables de la compagnie du chemin de Vermont Central, No 88 rue du Champ de Mars. L'alarme a été donnée à 10 h. 15, 10.15 h. p. m.

Pendant quelques instants, le feu sembla incontrôlable, mais nos vaillants pompiers en ont bientôt triomphé.

Les pertes sont de \$300 environ, principalement causées par la destruction du foin. On suppose que le feu a été mis par des enfants qui jouaient dans les hangars.

PERSONNEL

Son Honneur le juge Church est attendu d'Europe aujourd'hui. Sa santé s'est beaucoup améliorée.

M. J. Chabot, gérant général de la compagnie de navigation du Richelieu et Ontario, est au St. Lawrence Hall.

M. Charles Labelle, le maître de chapelle de l'église St. Louis est malade d'une attaque de grippe.

L'hon. M. Robidoux peut maintenant sortir un peu.

ACCIDENT

Canot sur l'Yvesgarie

L'homme de police qui était de service sur la rue Craig, hier soir vers 5 heures a téléphoné à l'ambulance de l'hôpital Notre-Dame, pour un individu nommé Henry McElroy. Il était ivre et en traversant la rue il fut frappé par une voiture et perdit connaissance.

Après avoir été transporté à l'hôpital, il fut trouvé sans vie. On suppose qu'il avait été blessé par la roue d'une voiture qui avait traversé un fossé.

SESSIONS SPECIALES DE LA PAIX

Trois condamnations

La cour des sessions spéciales de la paix a siégé ce matin, sous la présidence de son Hon. le juge Desnoyers.

Trois causes ont été entendues : Antoine Deslauriers pour vol avec effraction a été condamné à 6 mois de prison.

François Trudeau qui avait déjà été traduit devant cette cour pour refus de pourvoir aux besoins de sa famille, avait été acquitté sur promesse d'amendement ; mais comme il a négligé depuis son devoir sous ce rapport, il a été arrêté de nouveau et condamné à un an de prison.

Olivier Massy pour même accusation a été acquitté sur la promesse qu'il paierait \$25 par semaine pour la pension de son enfant.

LES ATELIERS DU PACIFIQUE

On veut les reconstruire sans délai

La compagnie du Pacifique se propose de reconstruire immédiatement, de nouveaux ateliers, en remplacement de ceux qui ont été incendiés. Les employés, qui ont été sans ouvrage jusqu'ici, travailleront en attendant les nouvelles constructions d'autres ateliers.

Dans un hôtel de la rue St-Laurent

Hier soir, plusieurs individus, un nombre desquels se trouvait un nègre étaient réunis dans un hôtel de la rue St-Laurent. Ils burent un peu plus qu'il ne fallait et finalement chicane s'éleva, et eut lieu une bagarre. On se bécota longtemps.

Un cri au meurtre! au secours! mais de police, point. Heureusement qu'on était trop ivre pour faire beaucoup de mal. Cependant, on dit que le nègre semblait être le point de mire des autres et qu'on l'a rossé d'importance.

LES INCENDIES D'HIER SOIR

Un incendie s'est déclaré hier soir dans les étables de la compagnie du chemin de Vermont Central, No 88 rue du Champ de Mars. L'alarme a été donnée à 10 h. 15, 10.15 h. p. m.

Pendant quelques instants, le feu sembla incontrôlable, mais nos vaillants pompiers en ont bientôt triomphé.

Les pertes sont de \$300 environ, principalement causées par la destruction du foin. On suppose que le feu a été mis par des enfants qui jouaient dans les hangars.

PERSONNEL

Son Honneur le juge Church est attendu d'Europe aujourd'hui. Sa santé s'est beaucoup améliorée.

M. J. Chabot, gérant général de la compagnie de navigation du Richelieu et Ontario, est au St. Lawrence Hall.

M. Charles Labelle, le maître de chapelle de l'église St. Louis est malade d'une attaque de grippe.

L'hon. M. Robidoux peut maintenant sortir un peu.

ACCIDENT

Canot sur l'Yvesgarie

L'homme de police qui était de service sur la rue Craig, hier soir vers 5 heures a téléphoné à l'ambulance de l'hôpital Notre-Dame, pour un individu nommé Henry McElroy. Il était ivre et en traversant la rue il fut frappé par une voiture et perdit connaissance.

Après avoir été transporté à l'hôpital, il fut trouvé sans vie. On suppose qu'il avait été blessé par la roue d'une voiture qui avait traversé un fossé.

NOUVELLES D'OTTAWA

(De correspondants particuliers de L'ETENDARD)

Ottawa, 20.—L'Assemblée législative de l'Ontario a tenu sa séance d'aujourd'hui.

Le discours de M. D. Pariseau, président de la Chambre des députés, a été fort apprécié.

Le discours de M. D. Pariseau, président de la Chambre des députés, a été fort apprécié.

Le discours de M. D. Pariseau, président de la Chambre des députés, a été fort apprécié.

Le discours de M. D. Pariseau, président de la Chambre des députés, a été fort apprécié.

Le discours de M. D. Pariseau, président de la Chambre des députés, a été fort apprécié.

Le discours de M. D. Pariseau, président de la Chambre des députés, a été fort apprécié.

Le discours de M. D. Pariseau, président de la Chambre des députés, a été fort apprécié.

Le discours de M. D. Pariseau, président de la Chambre des députés, a été fort apprécié.

Le discours de M. D. Pariseau, président de la Chambre des députés, a été fort apprécié.

Le discours de M. D. Pariseau, président de la Chambre des députés, a été fort apprécié.

Le discours de M. D. Pariseau, président de la Chambre des députés, a été fort apprécié.

Le discours de M. D. Pariseau, président de la Chambre des députés, a été fort apprécié.

Le discours de M. D. Pariseau, président de la Chambre des députés, a été fort apprécié.

Le discours de M. D. Pariseau, président de la Chambre des députés, a été fort apprécié.

Le discours de M. D. Pariseau, président de la Chambre des députés, a été fort apprécié.

Le discours de M. D. Pariseau, président de la Chambre des députés, a été fort apprécié.

Le discours de M. D. Pariseau, président de la Chambre des députés, a été fort apprécié.

Le discours de M. D. Pariseau, président de la Chambre des députés, a été fort apprécié.

Le discours de M. D. Pariseau, président de la Chambre des députés, a été fort apprécié.

Le discours de M. D. Pariseau, président de la Chambre des députés, a été fort apprécié.

Le discours de M. D. Pariseau, président de la Chambre des députés, a été fort apprécié.

Le discours de M. D. Pariseau, président de la Chambre des députés, a été fort apprécié.

Le discours de M. D. Pariseau, président de la Chambre des députés, a été fort apprécié.

Le discours de M. D. Pariseau, président de la Chambre des députés, a été fort apprécié.

Le discours de M. D. Pariseau, président de la Chambre des députés, a été fort apprécié.

Le discours de M. D. Pariseau, président de la Chambre des députés, a été fort apprécié.

Le discours de M. D. Pariseau, président de la Chambre des députés, a été fort apprécié.

Le discours de M. D. Par